



Informations en matière de durabilité
concernant MercLan

Holdings Portfolio



Divulgation des risques en matière de durabilité

Holdings Portfolio relève de l'article 6 du règlement SFDR, raison pour laquelle le Fonds ne promeut pas de caractéristiques environnementales ou sociales et n'a pas d'objectif d'investissement durable. Aucune stratégie de durabilité n'est appliquée pour ce compartiment. La stratégie d'investissement appliquée repose sur une approche et une évaluation systématiques des marchés financiers, notamment en ce qui concerne les tendances. Cette stratégie est très difficile/impossible à combiner avec une stratégie de durabilité.

Les investissements sous-jacents de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'Union européenne applicables aux activités économiques durables sur le plan écologique. Il n'est pas davantage tenu compte des principales incidences défavorables sur les facteurs de durabilité.

Mercier Van Lanschot
Desguinlei 50, 2018 Anvers

Tél. +32 (0)3 286 78 00
info@merciervanlanschot.be
www.merciervanlanschot.be